

# Le syndicat de copropriété

*Je veux m'impliquer... mais qu'est-ce que ça implique?*



***Pour vous aider à mieux comprendre les syndicats de copropriété***

- Vous pensez vous impliquer dans le C.A. de votre copropriété, mais vous ne connaissez pas assez les obligations que cela exige?
- Vous êtes depuis peu membre d'un C.A. de copropriété et vous voulez en savoir plus sur les rouages d'un syndicat?
- Vous vous demandez quelles qualifications sont nécessaires?
- Vous cherchez à avoir une vue d'ensemble sur les différents modèles de gestion d'une copropriété?
- Ou vous voulez tout simplement savoir ce que fait votre C.A.

***... Alors, cette conférence est pour vous!***

Venez assister à la conférence de **Me Nada Najm**, avocate et enseignante au Collège de l'immobilier du Québec.

**Pour vous aider à voir clair dans les règles d'un syndicat de copropriété, Maître Najm abordera dans sa conférence les thèmes suivants :**

- Définitions : syndicat, C.A., Assemblée des copropriétaires;
- Qualifications pour être administrateur;
- Élection et rémunération;
- Pouvoir, fonction et obligation du C.A.;
- Le fond de prévoyance;
- Responsabilités des administrateurs;
- Litige – les étapes;
- Modèles de gestion;
- Et une comparaison avec d'autres pays européens.



**Nada Najm**, avocate et enseignante au Collège de l'immobilier du Québec

**Prix : 50 \$, + taxes**



L'école des leaders de l'immobilier

**Collège de l'immobilier du Québec**

Campus de l'Île des Sœurs : 600, chemin du Golf, Île des Sœurs QC H3E 1A8

Campus de Laval : 3224, avenue Jean-Béraud, Laval QC H7T 2S4

Téléphone : 514-762-1862 // Télécopieur : 514-762-4975

[www.collegeimmobilier.com](http://www.collegeimmobilier.com) // <http://blogue.collegeimmobilier.com>

# Le syndicat de copropriété

***Je veux m'impliquer... mais qu'est-ce que ça implique?***

***Pour vous aider à mieux comprendre les syndicats de copropriété***

**Pour vous aider à voir clair dans les règles d'un syndicat de copropriété, Maître Najm abordera dans sa conférence les thèmes suivants :**

- Définitions : syndicat, C.A., Assemblée des copropriétaires;
- Qualifications pour être administrateur;
- Élection et rémunération;
- Pouvoir, fonction et obligation du C.A.;
- Le fond de prévoyance;
- Responsabilités des administrateurs;
- Litige – les étapes;
- Modèles de gestion;
- Et une comparaison avec d'autres pays européens.



**Remplissez et retournez ce coupon par télécopieur au 514-762-4975 :**

*Mise à jour : 22 septembre 2009*

## Nom(s) et adresse

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courtier : \_\_\_\_\_

Code de membre : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

*J'ai pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessous.*

## Paiement

**Le syndicat de copropriété** (Île-des-Sœurs)

Date : Date à déterminer.

Prix : 50 \$, + tx. (56,44 \$, tx. incl)

Visa

Master Card

Chèque

*Chèque au nom du Collège de l'immobilier du Québec*

No de carte :

Expiration :

Signature : \_\_\_\_\_

## Conditions d'inscription

Aucun remboursement 2 jours précédant l'événement. Des frais d'administration sont exigés pour tout chèque, paiement pré-autorisé ou paiement par carte de crédit refusé. En cas d'annulation, le Collège communiquera avec vous. Nous n'acceptons aucun chèque postdaté. Vous êtes inscrit à une activité lorsque nous avons votre paiement en main. Des frais de 25 \$ s'appliqueront à toute inscription faite le jour-même.

**Collège de l'immobilier du Québec**

**Île-des-Sœurs : 600, chemin du Golf, Île-des-Sœurs QC H3E 1A8**

**Laval : 3224, avenue Jean-Béraud, Laval QC H7T 2S4**

**Tél. : 514-762-1862**

**Télé. : 514-762-4975**